



Monsieur Coulombe,

Tout d'abord, je tiens à souligner que l'avenir de la forêt québécoise me préoccupe énormément. Pour l'ensemble de la population québécoise, la forêt représente beaucoup plus qu'une ressource ligneuse que l'on coupe et que l'on transforme. La forêt est pour moi un habitat pour la faune et la flore, un milieu de vie pour plusieurs communautés humaines, un réservoir de richesses naturelles essentielles à l'économie et un lieu exceptionnel pour la pratique d'une multitude d'activités récréatives de plein air.

La présente lettre a pour objectif de vous présenter mes souhaits et mes recommandations afin d'assurer la pérennité de la forêt québécoise pour les générations futures. Je pense qu'il est essentiel que vos travaux et vos conclusions tiennent compte des priorités suivantes :

-
- La révision du processus d'affectation du territoire ;
 - La soumission des plans d'aménagement forestier au processus d'évaluation environnementale ;
 - La garantie du respect du rendement soutenu par des audits indépendants (par la création d'un poste de Vérificateur général des forêts) ;
 - L'amélioration des connaissances quant aux effets des activités forestières sur la biodiversité ;
 - L'assurance de la protection des espèces en péril ;
 - La protection de la biodiversité, entre autres par l'établissement d'un réseau représentatif d'aires protégées. La Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP), qui vise la protection de 8 % du territoire d'ici 2005, n'est qu'une première étape vers l'atteinte de cette priorité.

C'est pourquoi je vous demande, Monsieur Coulombe, de tenir compte de ces éléments primordiaux lors de l'élaboration de vos recommandations au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

Dans l'attente de voir vos recommandations visant à assurer la protection de la biodiversité québécoise, notamment par une gestion durable de nos ressources

forestières, je vous prie d'agréer, Monsieur Coulombe, l'expression de mes sentiments distingués.

C.c. :

M. Pierre Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs

M. Thomas J. Mulcair, ministre de l'Environnement
